

**Comité technique d'établissement
Séance du 29 septembre 2016**

L'apprentissage au Cerema

Point inscrit à l'ordre du jour pour information

Le Cerema s'est inscrit dans le dispositif de l'apprentissage en 2016 suite à l'avis favorable émis par le CTE réuni le 29 février 2016.

Quatorze offres ont été diffusées par les directions techniques et territoriales.

A l'issue du processus de recrutement, onze contrats ont été conclus.

Leur répartition est la suivante :

Direction	Service	Domaine fonctionnel	Diplôme préparé	Établissement de formation
DtecTV	Com	Communication	BTS	Centre de formation et d'apprentis de l'IGS (Lyon)
DterCE	DETC	Environnement	Master 2	Université Jean-Moulin Lyon 3
	DLL	Génie civil / ouvrages d'art	BTS/DUT	CFA BTP AFRA
	SG	Informatique / développement systèmes d'information	BTS	Lycée professionnel Jacques Brel
DterEst	LRS	Génie climatique et énergétique	Ingénieur	INSA Strasbourg
	LRN	Environnement et génie écologique	Master 2	Université de Strasbourg
DterIdF	DGR	Ingénierie géotechnique	Master 2	Université Paris Saclay
	DVD	Ingénierie mesures physiques	DUT	IUT d'Orsay
DterMed	APEI	Auscultations routières	BTS	Lycée des métiers Denis Diderot
DterNP	DTM	Génie informatique et statistique	Ingénieur	Ecole Polytech'Lille
DterOuest	DLRB	Matériaux routiers durables	Bac pro	CFA de Blois

Une lettre de mission formalisant la réciprocité d'engagement du maître d'apprentissage et de l'établissement a été rédigée par la DRH du Cerema puis transmise aux directions techniques et territoriales inscrites dans le dispositif.

Dans le cadre des engagements pris par l'établissement, une formation a été organisée par la DRH du Cerema les 15 et 16 septembre 2016 afin d'accompagner les maîtres d'apprentissage ainsi que leurs co-tuteurs dans leur nouvelle mission.